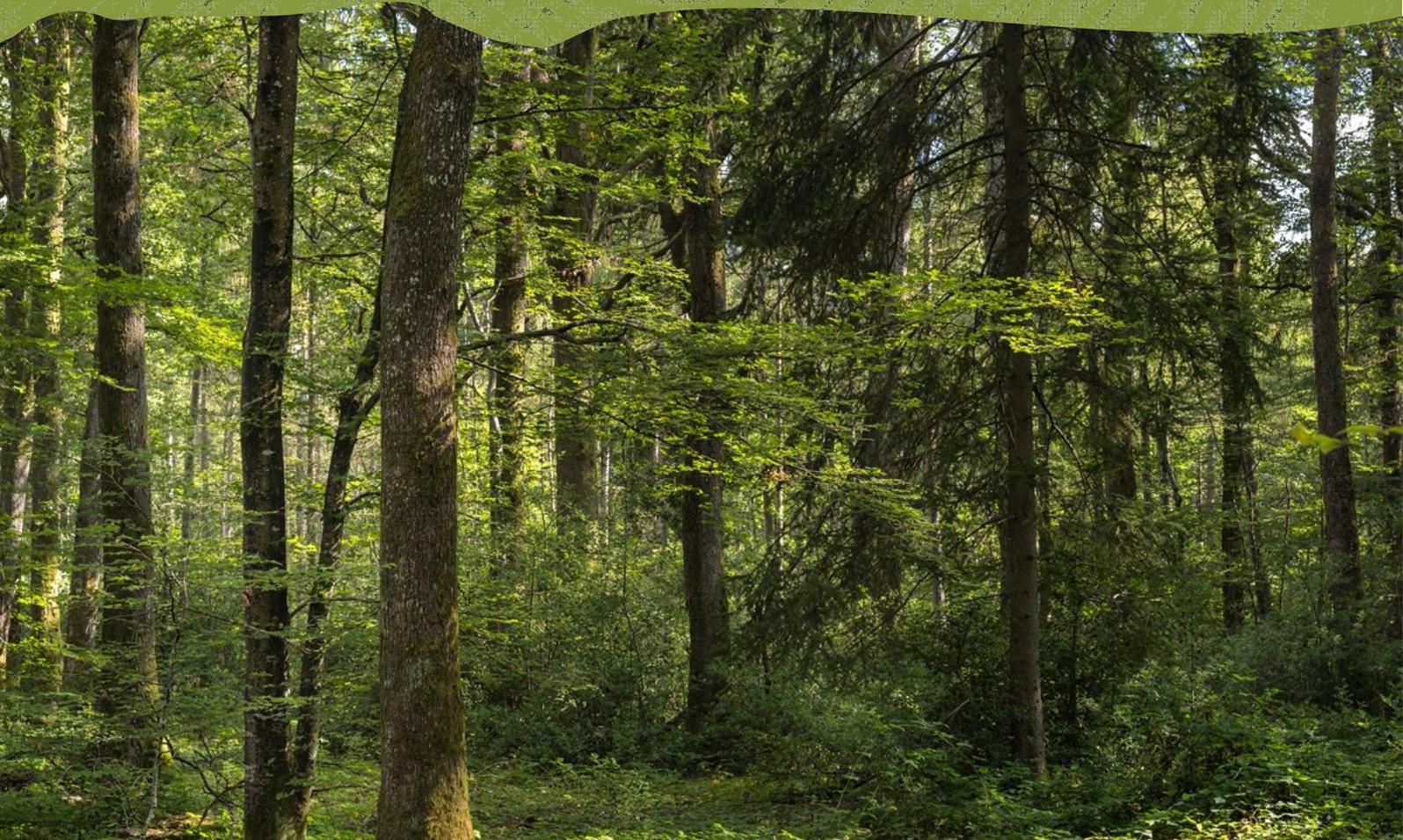


“ Concours forestier :
4^{ème} édition du SylvoTrophée ”
Les forêts multifonctionnelles du Morvan



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

Concours organisé par :

Conditions et modalités d'inscription au concours

Critères de participation

Le concours SylvoTrophée porte sur des peuplements forestiers de 4 à 10 ha, présentés par un propriétaire ou un groupe de propriétaires, accompagné par leur gestionnaire le cas échéant. Il doit avoir fait l'objet d'une exploitation (coupe) au cours des 10 dernières années.

Le peuplement forestier doit être localisé sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan et être occupé par une forêt comportant un minimum de 20 % de feuillus d'essences autochtones.

La propriété intégrant la parcelle candidate peut être privée ou publique (hors domaniale).

Toute forêt présentée doit être en règle concernant ses documents de gestion durable si elle y est soumise.

Les candidats ayant déjà participé au SylvoTrophée ne peuvent pas se représenter lors de l'édition suivante.

Inscription au concours

Retourner ce dossier complété et signé avant le 01 mai 2023 minuit

A : Parc naturel régional du Morvan – Concours SylvoTrophée

Maison du Parc

58230 SAINT BRISSON

Ou : theo.damasio@parcdumorvan.org

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

CLÉMENTINE HOCHEREAU au CRPF
Bourgogne Franche-Comté

03.80.64.30.97

clementine.hochereau@cnpf.fr

Théo DAMASIO au
PNR du Morvan

03.86.78.79.35

theo.damasio@pacdumorvan.org

Sélection de 6 parcelles

Parmi les candidatures, 6 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury. Cette sélection sera réalisée selon les critères suivants par ordre d'importance :

- respect des conditions d'inscription, des critères de participation et de la complétude de ce dossier ;
- pour des raisons d'organisation matérielle du concours, la sélection pourra prendre en compte la proximité géographique des parcelles candidates et mettre sur liste d'attente, pour une édition ultérieure, celles qui se trouvent plus éloignées ;
- au cas où il resterait un nombre de candidats supérieur à 6, les parcelles présentant une exploitation plus récente seront prioritaires ;
- enfin, mis en place dans le cadre d'un projet sur les forêts anciennes, le SylvoTrophée examinera prioritairement les parcelles candidates situées dans des secteurs de forêts anciennes. Pour visualiser ces secteurs, rendez-vous au lien suivant et cliquer sur l'onglet « surface forestières » en haut à gauche de l'écran, puis sur le bouton « forêts anciennes dans le parc » : <https://cartes.ternum-bfc.fr/?config=apps/sm-du-parc-naturel-regional-du-morvan/milieu-forestier-dans-le-parc-naturel-regional-du-morvan.xml#>

– en dernier recours, la proximité du lieu d’habitation du propriétaire sera favorisée.

Règlement du concours

Le candidat s’engage à :

- Être présent lors de la visite de la parcelle par le jury (soit une demi-journée le 08/06/2023 ou le 09/06/2023),
- Présenter la parcelle et en autoriser l’accès aux membres du jury ; il est intéressant que le propriétaire se fasse accompagner de son gestionnaire s’il en a un.
- Pour les candidats sélectionnés, être présent ou se faire représenter lors de la remise des prix. La remise est prévue lors du séminaire qu’organise le Parc avec le CRPF et l’ONF le 20 octobre 2023.
- Être disponible pour répondre à des questions complémentaires en amont de la visite et pour une pré-visite (mai 2023) avec les techniciens (complément au dossier et repérage sur la parcelle pour préparer la venue du jury).
- Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l’image).
- Accepter, pour les lauréats, que leur nom fasse l’objet d’une communication en vue d’une valorisation des pratiques et d’une promotion du concours.
- Accepter d’être interviewé par un technicien du Parc naturel régional, du CNPF ou de l’ONF.
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d’organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés. Les organisateurs se réservent le droit d’annuler le concours, pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

Le Parc Naturel Régional du Morvan s’engage à :

- Contacter le propriétaire 15 jours en avance pour convenir d’une date de pré-visite avec les techniciens ainsi que pour l’informer de la date et de l’horaire de visite du jury.
- Mettre en place un jury d’experts (sylviculteurs, écologues et usagers de la forêt). Une restitution sommaire de l’expertise réalisée (atouts et points d’amélioration) sera faite en fin de visite de parcelle, à l’attention du propriétaire.
- Garantir la bienveillance lors des échanges qui auront lieu entre le jury et les candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l’utilisation ultérieure des images et autres communications liées au concours. L’organisateur veillera à ce que ce principe soit aussi respecté par tout autre partenaire prenant part à cette démarche.

Prix :

Le lauréat gagnera un trophée en bois réalisé par un artisan du Morvan et une photo de sa forêt réalisée par un professionnel. Si un gestionnaire participe avec le propriétaire, il recevra aussi un tirage photo de la forêt. D’autres lots s’ajouteront à ces derniers.

M/Mme , candidat(e) au concours
SylvoTrophée, atteste avoir lu les engagements et les accepter sans réserve.

Fait à , le / /2021

Signature :

Votre inscription au SylvoTrophée

À remplir par le propriétaire et le gestionnaire.

Dans le cas d'un regroupement de propriétaires, chaque propriétaire doit remplir ce formulaire et l'envoi doit être commun.

① Coordonnées du candidat

Nom du propriétaire* :

Propriétaire depuis le :

Adresse postale

.....
.....
.....

Adresse électronique

.....

Numéro de téléphone :

Nom du gestionnaire* :

Nom de la forêt :

Statut foncier :

- Privé individuel Sectional Communal
 Privés regroupés Groupement Forestier ou Société Civile

→ Fournir une carte de la propriété forestière et de la parcelle présentée au concours

② Votre propriété forestière

Contexte général de la propriété

Dimensions	Surface de la propriété :ha
Peuplements% de peuplements résineux % de peuplements feuillus% de peuplements mixtes
Commune-s	Où est située la forêt

Caractéristique de gestion à l'échelle de la propriété

Document de gestion durable	Y a-t-il un document de gestion durable ? : <input type="checkbox"/> Oui (période : -) <input type="checkbox"/> Non Si oui, lequel ? <input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> AF <input type="checkbox"/> CBPS <input type="checkbox"/> RTG Objectifs principaux définis sur la forêt (dont essences-objectifs pour le volet production) :
	Autres objectifs du propriétaire :

Expression libre	Autres informations que vous souhaiteriez apporter :
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

③ Parcelle candidate

Contexte général de la <u>parcelle</u>	
Dimension	Surface de la parcelle ou unité de gestion présentée au concours :ha
Essences	Essences principales et fréquence dans le peuplement (en %):..... Autres essences :
Accessibilité de la parcelle	<input type="checkbox"/> Route forestière <input type="checkbox"/> Piste carrossable <input type="checkbox"/> Sentier ou chemin rural <input type="checkbox"/> Aucune

Caractéristique de l' <u>itinéraire sylvicole</u> appliqué à la <u>parcelle</u>	
Objectifs et traitements appliqués	Quel est l'objectif alloué au peuplement ? (essences objectifs, production de bois d'œuvre, de chauffage, etc.) et traitement sylvicole (régulier, irrégulier, etc.)
Fréquence des coupes	Rotation appliquée :ans

Caractéristique de la dernière exploitation sur la parcelle	
Contexte	<p>Année de la dernière exploitation (coupe) :</p> <p>Quel a été le type de cette dernière intervention ? (coupe d'amélioration, éclaircie, balivage, coupe d'ensemencement, etc.)</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Dernière récolte	<p>Volume total :m³ – stères – tonnes,</p> <p><i>Dont</i> : Bois d'œuvre : m³ – stères – tonnes Bois énergie : m³ – stères – tonnes</p> <p>Bois d'industrie : m³ – stères – tonnes</p>
Enjeux et précautions particulières	<p>Si des précautions particulières (respect des sols, de certaines essences, de semis...) ont été suivies pour cette coupe, quelles sont-elles ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Enjeux de biodiversité identifiés sur la parcelle (espèces, milieux...) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées pour la biodiversité lors de l'exploitation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Enjeux d'usages identifiés sur la parcelle (sensibilité paysagère, patrimoine, fréquentation...) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées pour ces usages lors de l'exploitation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>